Pierre Rigaud de Vaudreüil Chevalier
de L'ordre Royal et militaire de St. Louis Capitaine
des vaisseaux du Roy Gouverneur de la Province
de la Louisianne

&

Sebastien francois ange Le Normant
Conseiller du Roy commissaire general de la marine
ordonnateur en la dite province

Sur le bon témoignage qui nous en a été rendu de la
bonne conduitte, probité Religion catholique
apostolique et romaine, probité zele et affection pour la
Justice, de St. Jean francois Bucher de Kernion habitant
a ofice de mettre en cette Colonie; nous en vertu du pouvoir
a Nous accordé par sa Majesté avons nommé et commis
le dit St. de Kernion le nommons et commettons conseiller
assesseur au conseil Superieur de cette province, pour en la dite
qualité y avoir rang, seance et voix déliberative et
joüir des honneurs, privileges et prerogatives attribuées
aux autres conseillers assesseurs dudit conseil, ainsy qu'il
est expliqué par les Lettres Patentes de sa majesté du
mois d'aoust mil Sept cens quarante deux pour
l'Etablissement desdits conseillers assesseurs. prions
Messieurs du conseil Superieur de la Louisianne
quapres qu'il leur aura apparu de bonnes vie et

moeurs, age competans, religion catholique apostolique
et romaine duquel G.^s de Kermion a été par nous pris le serment
en tel cas requis ils le recevront et installeront audit conseil
en ladite qualité de conseiller assesseur. Donné à la
Nouvelle Orléans sous le cachet de nos armes et le
Contreseing de nos Secrétaires le premier mars mil
sept cens quarante huit. N.

Vaudreuil

Par monseigneur
Orvilliers

Par monseigneur
Raguet fils

Enregistré par Regnault Greffier du Conseil Superieur
de la Louisiane pour et l'arrêt dud. jour neuf
Mars mil sept cent quarante huit Roulé à Folio
f.° 76.